

# Un espace géographique *optimum*, parce qu'il est juste et beau ?

Jean-Paul FERRIER<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Université de Provence (Aix-Marseille I) - UMR 6012 ESPACE du CNRS  
29 avenue Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence Cedex 1  
*jean-paul.ferrier@wanadoo.fr*

---

**Mots clés :** beauté, espace géographique, justice, optimisation, territoire.

---

L'espace géographique (Eg), cette construction des géographes pour rendre compte professionnellement des territoires (T), de leurs territorialisations (T°) et de leurs territorialités (Té), associés à des pratiques de recherche et à un système documentaire convenable ou territorialiel (TI), est ici finalisé pour satisfaire au triptyque <optimisation-justice-beauté>. Cet objectif est par hypothèse inséparable d'une articulation convenable de l'espace privé et de l'espace public. L'ensemble des lieux où se réalisent pour les habitants des territoires les satisfactions sociétales qui entourent la

qualité de leur vie, est alors inséparable de l'application universaliste des droits de l'homme, interrogés ici sous les formules de la devise de la République française. C'est peut-être une condition principale du contrat géographique.

En ces temps de Modernité 3 (M3), il s'agit, une fois encore, de mettre en discussion, comme il se doit, ce que l'on peut attendre des géographes, quand ils se penchent sur les règles épistémologiques de leur science de lointaine origine, inséparable des fondations de la modernité.